



Communiqué de presse

Une cinquantaine de personnes ont participé mardi dernier à la 1ère assemblée générale ordinaire de l'Association « AGIR POUR LA DIGNITE », la majeure partie des participants ayant eux-mêmes été victimes de mesures de coercition (placements forcés, stérilisations contraintes ou encore adoptions forcées).

Cette association, laquelle a clairement défini ses objectifs, souhaite offrir aux personnes victimes de ces mesures de coercition, de même qu'aux sympathisants soutenant cette cause et à tout citoyen intéressé la possibilité de connaître cette thématique et de sensibiliser les gens à cette problématique.

L'association a été créée le 14 mai 2014, à l'initiative de Clément WIEILLY, lui-même victime de ces mesures, en qualité de membre fondateur, et est présidée par Madame Ursula SCHNEIDER SCHÜTTEL, Conseillère nationale.

Les membres présents à l'assemblée ont ainsi pris acte de la partie statutaire, laquelle comprenait notamment le budget de l'année en cours, et ont confirmé notamment le comité dans ses fonctions, ainsi que les réviseurs.

En deuxième partie d'assemblée, Clément WIEILLY a fait part de ses projets d'actions, au nom de l'association, notamment au sujet de l'initiative pour laquelle il récolte actuellement des signatures, afin de sensibiliser la population et d'obtenir le nombre de signatures nécessaire. Cette deuxième partie a pris la forme d'un échange au sein des membres de l'assemblée, lesquels parlaient soit de leur propre histoire, soit de contacts qu'ils avaient eus avec des personnes victimes de ces mesures. Ce faisant, l'assemblée a pu constater l'énorme engagement de Clément WIEILLY dans cette cause. Il est l'un des premiers à avoir raconté son histoire et est en contact avec de nombreuses victimes, tant dans le canton de Fribourg qu'à l'extérieur du canton, puisque ces mesures ont touché de nombreux cantons suisses.

Il a également pu expliquer que l'association existait notamment pour aider toutes les personnes victimes qui le désireraient dans les démarches administratives qu'elles devront entreprendre pour obtenir l'indemnisation qui leur revient. Dans ce sens, un échange a d'ores et déjà pu avoir lieu lors de l'assemblée où certaines victimes ont pu librement s'exprimer et échanger avec d'autres sur cette problématique parfois difficile à expliquer en public. Cette 1ère assemblée fut un succès et toute personne intéressée peut éventuellement faire part de son intérêt en contactant notamment le site www.agirdignité.ch.

(Éventuellement dans un petit encart :) Le comité se compose de Ursula Schneider Schüttel, présidente, Clément Wieilly (fondateur de l'association), Eric Boscacci, Pierre Mauron et Marianne Steiner.

Weitere Auskünfte/informations supplémentaires :
Ursula Schneider Schüttel, Tel. 078 603 87 25
Clément Wieilly, Tel. 079 564 42 27